

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La ville de Joigny vous informe

Joigny, le lundi 27 mars 2017

## SÉJOUR ÉQUITATION

La ville de Joigny organise un séjour équitation du lundi 24 au vendredi 28 avril 2017 pour des jeunes joviniens de 13 à 15 ans.

Les jeunes, accompagnés par deux animatrices qualifiées et expérimentées, seront hébergés dans un gîte au sein du centre équestre de Pesteau à Merry-Sec, aux portes de la Puisaye. Chaque jour, ils pratiqueront l'équitation avec des encadrants diplômés. Ils pourront prendre soin des chevaux, apprendre à monter, partir en balade. De nombreuses autres activités sont aussi prévues : courses d'orientation, activités sportives, balades en forêt, jeux d'expression, jeux de société, veillées... Un séjour de vacances, c'est aussi les meilleurs souvenirs de jeunesse, on vit en collectivité, on s'organise, on prend des responsabilités, on découvre de nouvelles choses, et surtout on s'amuse !

Ce séjour est réservé aux jeunes de 13 à 15 ans habitant Joigny. Le tarif comprend l'intégralité du séjour (hébergement, repas, activité équitation et autres) et se calcule en fonction du quotient familial.

Quotient familial entre 0€ et 670€ = 50€

Quotient familial entre 671€ et 899€ = 70€

Quotient familial de 900€ et plus = 90€

Attention, le nombre de places est limité. Vous pouvez retirer un dossier d'inscription au service « politique de la ville » à la mairie de Joigny.



Contact : Audrey KORUM

Tél. 03 86 92 48 09 - Fax : 03 86 92 48 01 – [audrey.korum@ville-joigny.fr](mailto:audrey.korum@ville-joigny.fr)

Mairie de Joigny - 3 quai du 1<sup>er</sup> Dragons - BP 210 - 89306 Joigny Cedex

[www.ville-joigny.fr](http://www.ville-joigny.fr)